



**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la réglementation
et des collectivités territoriales
Bureau des élections**

ARRÊTÉ n° 78-2026-02.27-00009...

**relatif à l'état des listes des candidats
aux élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026**

**Le préfet des Yvelines
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers métropolitains de Lyon, des conseillers de Paris et des conseillers d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille et portant convocation des électeurs ;

Vu les déclarations de candidature enregistrées en préfecture et sous-préfectures ;

Vu les résultats du tirage au sort réalisé le 26 février 2026 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Yvelines,

Arrête :

Article 1er :

L'état des listes des candidats au premier tour de scrutin des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 dans le département des Yvelines est arrêté, dans l'ordre fixé par tirage au sort, conformément à l'annexe ci-jointe.

Article 2 :

Cet état comprend les listes déclarées, en attente de récépissé définitif.

Il ne comprend pas les listes refusées faisant l'objet d'un recours devant le tribunal administratif.

Article 3 : publicité

Le présent arrêté sera affiché dans chaque commune sur les emplacements d'affichage administratif et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

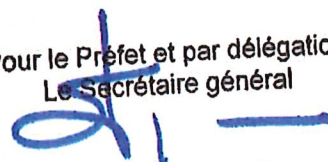
L'affichage communal peut se limiter au présent arrêté et à l'extrait de son annexe concernant les listes se présentant dans la commune concernée.

Article 4 : le secrétaire général de la préfecture des Yvelines et les maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Versailles, le 27 FEV. 2025

Le Préfet des Yvelines

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire général



Victor DEVOUGE

78 - Yvelines / Rambouillet (782)

78653 - Vicq

Proportionnel - Communes de moins de 1000 habitants

11 siège(s) à pourvoir

1 Coeur de Vicq

1 Mme COLAS BINET Marine

2 M. ROBERT Yann

3 Mme LESTRAT Florence

4 M. CADOUX Stéphane

5 Mme CHAPUIS Jenna

6 M. DEFRENAIX Pierre

7 Mme ANDRIEU Natasha

8 M. LE ROUX Hubert

9 Mme BECKER Audrey

10 M. TABUTIN André

11 Mme FARGEAS BAMBINI Libera